

#### RAPPORT D'ACTIVITE 2011 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CORSE

(Incluant le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers 2011)

#### **COMPTE ADMINISTRATIF 2011**



Photo: Michel ROUX

Vu les dispositions de l'article L5211-39 du CGCT

Vu le décret n°2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

## **SOMMAIRE**

PRESENTATION COMMUNAUTE DE COMMUNESp:3
ENVIRONNEMENTp:8
COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS (rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'élimination des déchets ménagers et évolution des coûts de collecte et de traitement de 2008 à 2011))
TOURISME ET CULTUREp:38
LES EDITIONS PROMOTIONNELLES
SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS
SITE INTERNET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
EDUCATIFp: 42
LE PROJET EDUCATIF LOCAL 2011
ANNEXESp: 45
SYNTHESE DU BILAN SOCIAL 2011
COMPTE ADMINISTRATIF 2011
ORDRES DIL JOHR DES CONSEILS COMMUNAUTAIRES ET AUTRES REUNIONS EN 2011

#### PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CORSE

La communauté de communes du Cap Corse est composée de 18 communes représentant une population totale de 6486 habitants (population légale 2008 entrée en vigueur au 1er janvier 2011).

#### Les communes membres :

**Brando: 1593** 

Sisco: 961

Pietracorbara: 569

Cagnano: 200

Luri : 709

Meria: 101

**Tomino: 219** 

Rogliano: 560

Ersa: 150

Centuri: 229

Morsiglia: 149

Pino: 180

Barrettali: 159

Canari: 329

Ogliastro: 106

Olcani: 65

**Nonza: 73** 

Olmeta du Cap: 134



#### Les élus du conseil communautaire en 2011

#### Président : Pierre CHAUBON (Délégué de la Commune de Nonza)

Les conseillers communautaires

Brando : André MAURY, titulaire et Vice président, commission des finances ; Jean Pierre FRATANI, suppléant

Sisco: Ange-Pierre VIVONI, titulaire et Vice président, commission Environnement, ordures ménagères; Françoise CHAGNAUD,

suppléante

Pietracorbara: Dominique ANTONI, titulaire et Vice président, commission culturelle, éducatif, interreg leader+; Cyril GIORGI,

suppléant;

Cagnano: Charles FERRERI, titulaire; Ninon MORAZZANI, suppléante

Luri : Georges GERMONI, titulaire; Louis FORNALI, suppléant

Meria: Laurent PIAZZA, titulaire; Laurence PIAZZA, suppléante

Tomino: François ORLANDI, titulaire; Denis MERONO, suppléant

Rogliano: Patrice QUILICI, titulaire; Martine SALADINI, suppléante

Centuri : Joseph MICHELI, titulaire ; Sophie STRINNA, suppléante

Ersa: Charles AGOSTINI titulaire et Vice président, commission réseaux de communication et infrastructures, Thomas MICHELI,

suppléant

Morsiglia: Yves STELLA, titulaire; Ange GIORDANI, suppléant

Nonza : Pierre CHAUBON, titulaire et Président ; Jean-Marie DOMINICI, suppléant

Pino: Francis MAZOTTI, titulaire; Jeanine RUGANI, suppléante

Barrettali: Antony HOTTIER, titulaire et Vice président, commission développement économique et tourisme; Marc LUIGGI, suppléant

Canari: Armand GUERRA, titulaire; Charles GREGORJ, suppléant

Ogliastro : Jean-Toussaint MORGANTI, titulaire ; Marie-Ange PATRIZI, suppléante

Olcani : Julia LABADIE, titulaire et; Christian VIGLIONE, suppléant

Olmeta du Cap: Mireille BONCOMPAGNI, titulaire; Christelle CANOSI, suppléante

## Les compétences de la communauté

COMPETENCES	ACTIONS MENEES DEPUIS LA CREATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CORSE
Aménagement de l'espace	Réflexion sur les problématiques de développement et d'aménagement du territoire
Développement économique	. Etude générale portant sur le développement économique et l'aménagement de la micro-région.
l. Tourisme	Promotion et organisation de l'offre touristique :
	Edition et diffusion de documentation de promotion de la micro-région Site internet de promotion du Cap Corse Accueil de la presse spécialisée Participation foire et salon Infrastructure:
	Aménagement d'aires de repos avec panneaux d'information et mise en valeur des sites panoramiques Balisage des plages Aménagement de plages et d'arrières plages avec signalétique Réalisation d'un sentier de grande randonnée (De Centuri à Ville di Pietrabugno : 43 kms)
2. Commerce et Artisanat	Opération de Restructuration du Commerce et de l'Artisanat
3. Agriculture	Opération Groupée d'Aménagement Foncier

Protection et mise en valeur de l'environnement	Politique de prévention et de lutte contre les incendies : Réalisation d'un Plan Local de Protection des Incendies du Cap Corse Mise en place de bassins et de citernes DFCI Opération d'enlèvement des épaves
Politique du logement et du cadre de vie	ОРАН
Développement culturel et programmes éducatifs	Projet de réalisation de 18 circuits de promenade thématique avec signalétique et édition d'un topo guide  Inventaire du patrimoine culturel du Cap Corse (subvention à une association)  Contrat Educatif Local  Soutien aux animations culturelles d'envergure intercommunale (Subvention) : Foire du Vin de Luri, Festival
Traitement des déchets ménagers et assimilés	de musique de Brando, Festival de chants lyriques à Canari  Gestion des 3 quais de transfert et transport des déchets ménagers jusqu'au centre d'enfouissement technique  Compétence transférée au SYVADEC au 1 <sup>er</sup> octobre 2007 (arrêté interprefectoral n° 2007-194-11 du 13/07/07 et arrêté interprefectoral n° 2007-270-1 du 27 septembre 2007)

# Collecte des déchets ménagers 2008

#### La modification statutaire concernant le transfert de la compétence

Par arrêté n° 2007-282-3 en date du 9 octobre 2007 a été ajoutée aux compétences optionnelles de la Communauté de Communes du Cap Corse la compétence suivante : Collecte et valorisation des déchets ménagers et assimilés, des encombrants et mise en place de la collecte sélective des emballages et des journaux, revues et magazine.

La compétence a été exercée au 01/10/2008

#### Le personnel permanent de la Communauté de Communes en 2011

- Directrice, attachée principale : Luciani Marie José

- Rédacteur : Saladini Stéphanie

-Adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe : Cantarelli Cécilia (temps non complet)

#### TOTAL : Administratif : 3 permanents

-Chargé de collecte, technicien territorial : Marucchi Frédéric

-Chauffeur ripeur, adjoint technique territorial principal 2eme classe: Gérard Nunzi

- Chauffeur ripeur, adjoint technique territorial 1ere classe : Sébastien Susini

- Chauffeur ripeur, adjoint technique territorial 1ere classe : Jean-François Antonini

- Chauffeur ripeur ,adjoint technique territorial 1ere classe : Paul Dellapina

- Chauffeur ripeur, adjoint technique territorial 2eme classe : Bernard Antonetti

- Chauffeur ripeur, adjoint technique territorial 2 eme classe: Didier Ponticaccia

- Chauffeur ripeur, adjoint technique territorial 2eme classe : Frédéric Fiori

#### Le personnel mis à disposition par les communes en 2011

- Chauffeur ripeur, adjoint technique territorial 2eme classe: Albert Liccioni (mis à disposition à temps partiel par la commune de Barrettali)
- Chauffeur ripeur, adjoint technique territorial 2eme classe: Frédéric Gherardi (mis à disposition à temps partiel par la commune de Rogliano)

Total Technique: 10 dont 8 permanents et 2 mises à disposition

## **ENVIRONNEMENT**

**COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS** (rapport annuel 2011 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers)

#### TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS

## Modalités de gestion

La Communauté de Communes a transféré la compétence traitement des déchets au SYVADEC en octobre 2007.

## Localisation des unités de transfert et tonnages collectés:

Deux quais ont assurés le transfert des déchets ménagers du Cap Corse : Luri et Teghime. Ces unités ont assuré en 2011 le dépôt et le transfert des déchets des communes suivantes :

Quai de Luri: Luri, Cagnano Pino, Barrettali, Canari, Morsiglia, Centuri, Ersa, Rogliano, Tomino, Meria.

Quai de Teghime: Brando, Sisco, Pietracorbara Olmeta du Cap, Olcani, Nonza, Ogliastro.

#### **Nature du traitement**

La totalité des tonnages OM a été acheminée au départ des quais par transport privé jusqu'aux Centres d'Enfouissement Techniques de Tallone et de Prunelli di Fium'orbu.

Tonnages enfouis en 2011:

- OM et tout venant (encombrants) : **3974,16 tonnes** 

**DETAIL OM: 3582,73 tonnes** 

**DETAIL TOUT VENANT: 391,43 tonnes** 

## Les recycleries

2 recycleries accueillent les déchets de la micro région du Cap Corse Ersa et l'Arinella (Bastia) avec les horaires suivants :

	Horaires d'hiver	Horaires d'été
Recyclerie d'Ersa	Lundi 14h-17h	Lundi 14h-18 h
•	Mardi 9h-12h, 14h-17h	Mardi 9h-12h, 14h-18 h
	Mercredi 14h-17 h	Mercredi 14h-18 h
	Jeudi Fermé	Jeudi Fermé
	Vendredi 14h-17h	Vendredi 14h-18h
	Samedi 14h-17h	Samedi 14h-18h
	Dimanche Fermé	Dimanche Fermé
Recyclerie de	Lundi 8h à 12 h, 14h-17h	Lundi 7h à 12h 14h à 17 h
l'Arinella	Mardi 8h à 12 h, 14h-17h	Mardi 7h à 12 h 14h à 17 h
	Mercredi 8h à 12 h, 14h-17h	Mercredi 7h à 12 h 14h à 17 h
	Jeudi 8h à 12 h 14h-17h	Jeudi 7h à 12 h 14h à 17 h
	Vendredi 8h à 12 h, 14h-17h	Vendredi 7h à 12 h 14h à 17 h
	Samedi 8h à 12 h, 14h-17h	Samedi 7h à 12 h 14h à 17 h
	Dimanche 8h à 12h	Dimanche 8h à 12h

Des agents du Syvadec sont chargés de l'accueil du public et du tri des déchets sur ces sites.

Ces recycleries ont accueilli les flux suivants :

Ersa: bois, déchets verts, métaux, DEEE, tous venants, verre, lampes, piles, cartons

Arinella: bois, métaux, végétaux, cartons, DEEE, piles, tout venant

#### Le total des tonnages recyclés déposés sur les recycleries d'Ersa et de l'Arinella est le suivant :

Flux	tonnages	repreneurs	recyclage
bois	266.1	SARL TP2B	Fourniture de copeaux ou alimentation chaudière biomasse
déchets verts	262.46	SARL TP2B	compost
métaux	145.11	SARL ENVIRONNEMENT SERVICE	Valorisation ferrailleurs du continent
DEEE	134.75	SARL TP2B	Valorisation en partenariat avec EcoloGic

Total du tonnage revalorisé dans les recycleries : 808,42 tonnes

## Le compostage

Le plan compostage s'est poursuivi en 2011 en partenariat avec l'ADEME, l'OEC, la Communauté de Communes du Cap Corse et le Syvadec.

Cette action a eu pour objectif de distribuer gratuitement des composteurs individuels aux foyers sédentaires, résidant dans un pavillon et disposant d'un jardin, pour les encourager à pratiquer le compostage.

Composter permet de réduire la quantité de déchets à traiter via la filière classique et donc de réduire les nuisances environnementales et de maitriser les couts afférents.

En 2011, 57 composteurs ont été distribués. Depuis 2009, 557 composteurs ont été installés, ce qui a permis de détourner de l'enfouissement 144,82 tonnes de bio-déchets.

## **Analyse des coûts de traitement**

Les coûts de traitement des déchets ménagers et des recycleries facturés par le SYVADEC sont composés :

- Des coûts de d'exploitation des centres de transfert ;
- Des coûts d'exploitation des recycleries (incluant les couts de transfert des flux recyclés jusqu'au centre de revalorisation) ;
- Des coûts de transfert des déchets et des encombrants entre le centre de transfert, les recycleries et le centre d'enfouissement technique ;
- Des coûts de traitements des déchets en centre d'enfouissement technique

En 2011 le coût du traitement était le suivant :

Traitement des déchets : 108 € la tonne résiduelle,

Transfert des déchets résiduels : 16,5 € la tonne résiduelle,

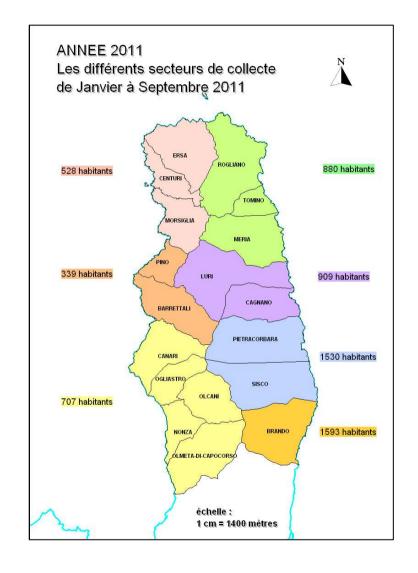
Exploitation des déchetteries : 33 € la tonne résiduelle.

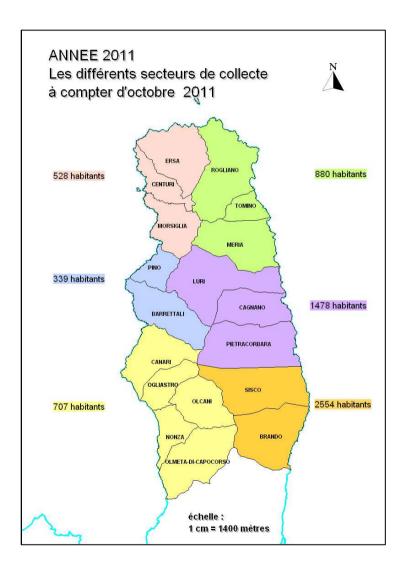
Soit un total de : 157,50 € la tonne.

A titre indicatif, le coût du traitement de la tonne 2010 était de 153 €, soit une augmentation de 2,94 %

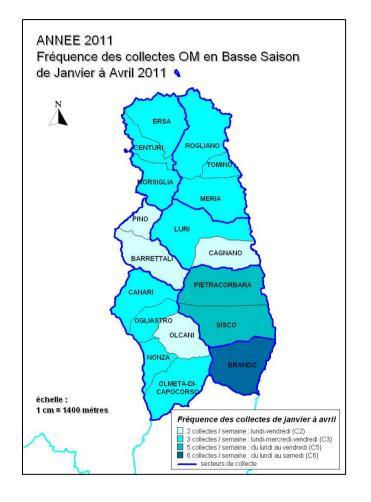
#### **COLLECTE DES DECHETS MENAGERS**

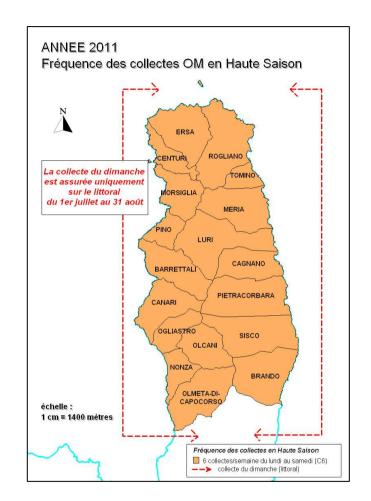
## Le territoire et la population desservis, les secteurs de collecte

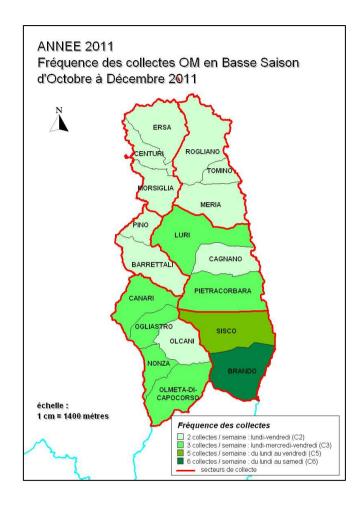




## Les fréquences de collecte des ordures ménagères







La population du Cap Corse variant fortement entre l'hiver et l'été, cela se traduit par une forte saisonnalité dans la production des déchets. Cette situation nécessite la mise en œuvre de moyens humains et matériels différents entre ces deux périodes et notamment une augmentation très nette de la fréquence des collectes en période estivale. Il existe une période intermédiaire d'avril à juin et de septembre à décembre pendant laquelle la fréquence des collectes varie entre C4 et C5.

L'ensemble du service de collecte dessert une population de 6 486 habitants avec un nombre total de points de regroupement pour les ordures ménagères de 428.

## Les collectes séparatives proposées

On constate différents types de collecte séparatives sur le territoire :

- Une collecte de verre et de journaux en Point d'Apport Volontaire (bornes) sur les 18 communes avec 57 points d'apport volontaires
- Une collecte de verre en bac pour les communes de Luri, Pino, Barrettali, Ersa, Centuri, Morsiglia et Meria.
- Une collecte de journaux en bac pour la commune de Luri.

La collecte sélective est assurée par des prestataires privés et occasionnellement en régie pour les bacs :

- La société Valeco recyclage est chargée de la collecte sélective (journaux et verre) en bacs.
- La société Environnement Services assure la collecte du verre et des journaux en points d'apports volontaires.

Les matériaux triés et collectés sont ensuite acheminés par ces prestataires vers les centres de regroupement du SYVADEC :

- · Delta Recyclage à Biguglia pour les papiers
- · TP 2B à Biguglia pour le verre

Le SYVADEC achemine ensuite les papiers et le verre vers les repreneurs :

- · Le verre vers le verrier OI Glasspack (Béziers)
- · Le papier vers Delta Recyclage puis vers le Papetier UPM Kymmene (Chapelle Darblay)

http://www.syvadec.fr/Le-circuit-du-Tri a185.html

TONNAGE VERRE COLLECTE EN 2011				
MODALITE DE COLLECTE	NOMBRE DE COLLECTE	TONNAGE COLLECTE		
REGIE	26	48.88 TONNES		
PRESTATAIRE PRIVE : VALECO	26	65.90 TONNES		
PRESTATAIRE PRIVE : ENVIRONNEMENT SERVICE	18	110.96 TONNES		
TOTAL	70	225.74 TONNES		

TONNAGE JRM COLLECTE EN 2011				
MODALITE DE COLLECTE	NOMBRE DE COLLECTE	TONNAGE COLLECTE		
REGIE	9	9.35 TONNES		
PRESTATAIRE PRIVE : ENVIRONNEMENT SERVICE	14	55.98 TONNES		
TOTAL	23	65.33 TONNES		

Soit au total, 291.07 tonnes détournées de l'enfouissement.

FLUX	TONNAGE
VERRE	225.74
JRM	65.33
DEEE	134.75
DECHETS VERTS	262.46
METAUX	145.11
BOIS	266.1
COMPOSTEURS	144.82
TOTAL	1 244.31

En 2011, 1 244.31 tonnes ont été détournées de l'enfouissement.

3 importants flux ont également pu être détournés de la collecte des déchets ménagers : le verre, les journaux, les déchets organiques (via les composteurs).

Le montant de l'économie réalisée s'évalue comme suit :

#### **Verre: 225,74 tonnes**

Si ce flux était mélangé aux ordures ménagères il aurait entrainé une dépense de 225,74 X 338,74€ = 76 467€

En collecte sélective la dépense est de 225,74 X 134€ = 30 249€

Soit une économie réalisée de : 76 467€ - 30 249€ = **46 218€** 

#### **JMR: 65,33 tonnes**

Si ce flux était mélangé aux ordures ménagères, il aurait entrainé une dépense de 65,33 X 338,74€ = 22 129€

En collecte sélective le coût des JRM est de 65,33 X 142€ = 9 276€

Soit une économie réalisée de : 22 129€ - 9 276€ = **12 853€** 

#### Flux composteurs: 144 tonnes

Si ce flux était mélangé aux ordures ménagères, il aurait entrainé une dépense de 144 X 338,74€ = 48 778€

En compostant les déchets organiques, c'est une économie de 48 778€.

Au total avec le tri sélectif en 2011 la Communauté de Communes du Cap Corse a détourné 435 tonnes de la collecte des déchets ménagers, soit une économie de 107 849€.

#### La collecte des encombrants

La Communauté de Communes du Cap Corse a renouvelé fin 2010 pour 3 ans (2011/2012/2013), par voie de convention, l'organisation de la collecte des encombrants aux communes au titre d'une prestation de service.

Cette convention de mise à disposition de service est rémunérée en fonction des fréquences de collecte dans les communes.

Cette prestation a été revue à la hausse par rapport aux années précédentes.

Montant annuel (2008/2009/2010) : 30 848.00€

Montant annuel (à compter de 2011) : 64 800.00€

Ce qui représente 110% d'augmentation par rapport aux années précédentes.

Le service de collecte des encombrants pour la durée totale de la nouvelle convention a été estimé de la façon suivante :

COMMUNES DESERVIES	NOMBRE DE COLLECTE PAR SECTEUR/MOIS	NOMBRE D'HEURES PAR COLLECTE	NOMBRE DE MOIS	NOMBRE TOTAL HEURES/COMMUNES	MONTANT en €
BRANDO	3	16	12	576	10 800
SISCO	2	16	12	384	7 200
LURI	2	16	12	384	7 200
CANARI POUR CANARI OGLIASTRO OLCANI NONZA OLMETA DU CAP	3	16	12	576	10 800
PIETRACORBARA	1	16	12	192	3 600
ROGLIANO	1	16	12	192	3 600
TOMINO POUR TOMINO ET MERIA	1	16	12	192	3 600
CENTURI	1	16	12	192	3 600
CAGNANO	1	16	12	192	3 600
BARRETTALI	1	16	12	192	3 600
ERSA	1	16	12	192	3 600
MORSIGLIA	1	16	12	192	3 600

Les lieux de dépôt des encombrants sont les suivants :

- Recyclerie d'Ersa,
- Recyclerie de l'Arinella

### Le lavage des bacs

En 2011, la Communauté de Communes a procédé à une opération de lavage et de désinfection de l'ensemble des containers à déchets ménagers sur son territoire.

2 passages ont eu lieu en juin et novembre/décembre 2011.

Prestataire : Communauté de Communes de la Costa Verde.

## Les modalités d'exploitation du service de collecte des déchets ménagers

### Les déchets ménagers

L'ensemble du service de collecte des déchets ménagers a été assuré en 2011 en régie avec les moyens suivants :

#### Le personnel :

- 1 chargé de collecte
- 7 chauffeurs ripeurs permanents à temps plein,
- 1 chauffeur ripeur mis à disposition par la commune de Barrettali à temps partiel,
- 1 chauffeur ripeur mis à disposition par la commune de Rogliano à temps partiel,
- 6 ripeurs supplémentaires et 2 chauffeurs pour la période estivale (juillet/août)

#### Les véhicules :

#### SORTIE DES VEHICULES EN 2011

Sortie de véhicules : désaffectation de véhicules

Véhicule de Barrettali : **7859 GG 2B** : au 31/12/2011

Véhicule de Brando : **BB 495 SZ** : au 31/12/2011

#### **ENTREE DE VEHICULE EN 2011**

Acquisition (UGAP) du véhicule : BS 726 EB

#### ETAT DU PARC AUTOMOBILE AU 31/12/2011

- 10 véhicules poids lourds,
- 1 véhicule de service : kangoo

## Le montant annuel global des dépenses du service en 2011 (Collecte et traitement)

#### **TABLEAU RECAPITULATIF DEPENSES OM 2011**

FONCTIONNEMENT	
LOT 1 : ENTRETIEN ET REPARATION « GARAGE DU CAP »	47 065,15 €
LOT 2 : ENTRETIEN ET REPARATION « CORSE POIDS LOURDS »	17 697,50 €
LOT 3 : ENTRETIEN ET REPARATION « ETS MARCEL FERRARI »	17 555,14 €
DIVERS ENTRETIEN ET REPARATION (DEKRA, BORGO EQUIPEMENT, LE RELAIS DU CAP, BRANDO SERVICES)	1 694,91 €
TOTAL ENTRETIEN ET REPARATION	84 012,70 €
LOT 1 : CARBURANT « DELEK »	22 081,16 €
LOT 2 : CARBURANT « VITO »	42 487,17 €
LOT 3 : CARBURANT « SARL ANTONMATTEI PAOLI »	13 970,69 €
TOTAL CARBURANT	78 539,02 €
LUBRIFIANTS / HUILES	
COLLECTE SELECTIVE : VALECO RECYCLAGE (EN BACS VERRE)	12 343,50 €
COLLECTE SELECTIVE : ENVIRONNEMENT SERVICES (EN BORNES VERRE + PAPIER)	18 652,40 €
AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES (H. CAMILLI + COLLECTE ENCOMBRANTS)	68 388,00 €
ANNONCES ET INSERTIONS	1 076,59 €
FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	1 787,70 €
ASSURANCES (VEHICULES)	14 194,99 €
ASSURANCE (RISQUES STATUTAIRES)	7 392,53 €
VETEMENTS DE TRAVAIL	5 685,24 €
ENTRETIEN EXTINCTEURS	82,62€
FRAIS TELEPHONE SERVICE COLLECTE	713,12 €
TAXES VEHICULES	
LOCATION BOM	9 759,36 €
GEOLOCALISATION	3 145,48 €
FRAIS TRANSFERT + CONVOYAGE BOM (LOCATION CAMION)	
ENTRETIEN SYSTÈME BACS ENTERRES + FOURN ET POSE ECOBACS	1 752,14 €
LAVAGE DE BACS	8 880,00 €

REMBOURSEMENT CAPITAL + INTERET EMPRUNT CAISSE D'EPARGNE	10 288,70 €
FRAIS DE DEPLACEMENT	2 882,80 €
PERSONNEL TECHNIQUE	343 384,52 €
MISE A DISPO DU PERSONNEL	17 191,84 €
SYVADEC	611 854,07 €
TOTAL FONCTIONNEMENT OM 2011	1 302 007,32 €
INVESTISSEMENT	
FOURNITURES DE BACS	6 647,37 €
FOURNITURES DE BACS : OPERATION TRI SELECTIF	5 597,28 €
TRAVAUX AMEMAGEMENT POINTS DE COLLECTE	4 006,80 €
AMENAGEMENT POUR POINT TRI VERRE	3 661,20 €
MATERIEL ROULANT (CAMION)	130 407,09 €
ANNONCE ET INSERTION TRI SELECTIF	12 506,43 €
MO COLLECTE SELECTIVE	20 182,50 €
TOTAL INVESTISSEMENT OM 2011	183 008,67 €
TOTAL DEPENSES OM 2011 (FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT)	1 485 015,99 €

Pour 2011, les dépenses présentées sont les dépenses enregistrées au compte administratif 2011 (dans les bilans précédents, l'ensemble des charges avaient été rattachées à l'exercice).

#### Les modalités de financement du service

En 2011, la Communauté de Communes finance la compétence du service de collecte et de traitement des déchets avec les recettes suivantes : La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, la redevance spéciale d'enlèvement des déchets ménagers et le budget général.

La taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : Elle est basée sur le foncier bâti et le Conseil Communautaire a délibéré sur le principe du plafonnement des valeurs locatives afin de limiter son montant. Le coefficient du plafonnement est de 2.

Taux de la TEOM 2011 : 8,5 %

Base TEOM 2011 : 6 867 068 €

Produit de la TEOM 2011 : 583 700 €

#### La redevance spéciale d'enlèvement des déchets ménagers

La redevance spéciale a été instaurée en 2009 et poursuivie en 2011. C'est une redevance obligatoire depuis l'adoption de la loi du 13 Juillet 1992 sur l'élimination des déchets et installations classées.

Son institution est destinée à résoudre le problème de l'élimination des déchets assimilés à des ordures ménagères, mais produits par le commerce, l'artisanat ou d'autres activités tertiaires.

Il s'agit des déchets qui, eu égard à leurs caractéristiques et aux quantités produites, peuvent être éliminés sans sujétions techniques particulières et sans risques pour les personnes et pour l'environnement.( Déchets des commerçants et artisans ou autres producteurs de déchets non ménagers)

Le paiement de la redevance spéciale est demandé à toute personne physique ou morale (en dehors des ménages) indépendamment de sa situation au regard de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Afin de lui assurer son caractère de redevance pour service rendu, la collectivité doit élaborer des formules tarifaires qui tiennent compte des quantités de déchets enlevés par le service.

Le conseil communautaire par délibération en date du 30 avril 2011 a souhaité que le mode de calcul de la redevance spéciale pour l'année **2011** soit le suivant :

Attribution d'un certain nombre de points en fonction de la nature des établissements concernés et valeur du point fixée à 15 €

#### Produit de la redevance spéciale 2011 :

Montant budgétisé : 110 000 €

Montant réalisé : 105 795 €

#### Les actions initiées en 2011 :

## Optimisation et sécurisation de la collecte résiduelle,

En 2011 la Communauté de Communes a poursuivi son programme concernant la sécurisation de la collecte des déchets ménagers et notamment la suppression des points de collecte dangereux pour le personnel et le regroupement des points de collecte.

Cette réflexion la collecte s'est traduit par le déplacement de ces points sur des secteurs sécurisés en collaboration avec chaque municipalité.

86 points ont été répertoriés et feront l'objet en 2012 d'un aménagement avec la mise en place d'immobilisateur de containers sur dalle béton préfabriquée , procédé plus adaptable et moins onéreux que celui envisagé dans un premier temps avec la réalisation de dalles bétons et de palissades bois.

### Mise en place du tri sélectif

#### Sélection des sites

Un repérage et une validation des différents sites d'implantation réservés à la mise en place du tri sélectif ont été réalisés en intégrant les contraintes techniques de surface et de sécurité, la disponibilité foncière ainsi que les modalités d'aménagement. Cette validation s'est effectuée avec l'accord de chaque commune et l'accord des propriétaires privés lorsque cela était nécessaire.

#### • Déroulement de la procédure de consultation

#### **FEVRIER 2011**

Marché public pour la fourniture et l'installation de conteneurs semi enterrés pour la collecte des déchets recyclables, la fourniture et la livraison sur site de contenants à déchets

- Lot n°1 : fourniture et installation de conteneurs semi enterrés pour la collecte des déchets recyclables
- Lot n°2 : Fourniture ,stokage et livraison sur site de bacs roulants
- Lot n°3 : : Fourniture et livraison sur site de colonnes aériennes d'apport volontaire pour les déchets recyclables
- Procédure : appel d'offre ouvert
- Remise des offres le 23/09/2011 à 12 heures
- Classement sans suite des lots 1 et 3 en mars 2011
- Attribution du lot 2 : FM Développement : 60128.67 € HT

#### MARS 2011

Marché public pour la réalisation des travaux d'aménagement des points de collecte sélective des déchets des ménages et du verre des professionnels

- Procédure : appel d'offre ouvert
- Remise des offres le 26 avril 2011 à 12 heures
- Classement sans suite du marché en juillet 2012

#### AOUT 2011

Marché public pour la fourniture et l'installation de conteneurs semi enterrés pour la collecte des déchets recyclables, la fourniture et la livraison sur site de contenants à déchets

- Lot n°1 : fourniture et installation de conteneurs semi enterrés pour la collecte des déchets recyclables
- Lot n°2 : Fourniture et livraison sur site de colonnes aériennes d'apport volontaire pour les déchets recyclables
- Procédure : appel d'offre ouvert
- Remise des offres le 23/09/2011 à 12 heures
- Classement sans suite du marché en juillet 2012

#### • SEPTEMBRE 2011

- Attribution d'une mission de conseil juridique sur l'ensemble de la procédure de consultation
- Attributaire : Maître Muscatelli, avocat

#### NOVEMBRE 2011

- Attribution d'une mission d'assistance à maitrise d'ouvrage
- Objet de la mission : expertise technique et analyse des offres déposées ,analyse des conclusions du maître d'oeuvre
- Attributaire W Puccio expert auprès de la cour d'appel de Bastia

Le marché de maitrise d'œuvre a été résilié en 2012.

## L'hygiène et la sécurité

En collaboration avec la centre de gestion de la fonction publique territoriale, une réflexion d'ensemble a été menée dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité particulièrement dans le domaine de la collecte des déchets ménagers.

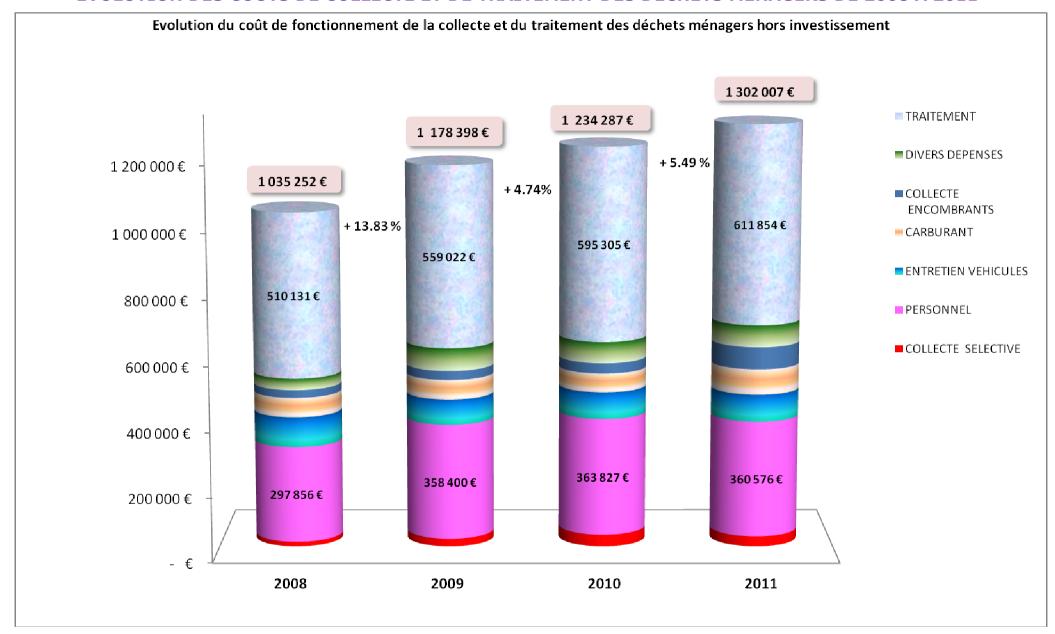
#### Les documents suivants ont été élaborés :

- Un règlement du travail en sécurité adopté en CTP le 23 octobre 2011 communiqué à l'ensemble des agents avec un registre alerte et sécurité.
- Un document unique, régulièrement mis à jour.

EVOLUTION DES COÛTS DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DESUETS MENASERS DE 2003 A 20	
EVOLUTION DES COÛTS DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS DE 2008 A 20	11.
EVOLUTION DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES ET DE LA REDEVANCE SPECIA	
DE 2008 A 2011	

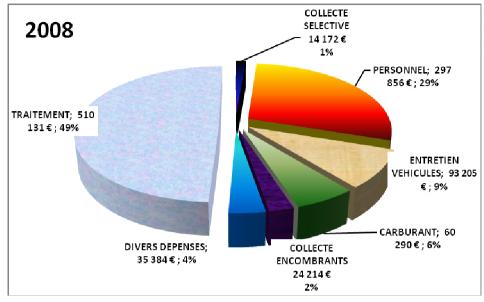
Les chiffres retenus proviennent des comptes administratifs 2008, 2009, 2010 et 2011

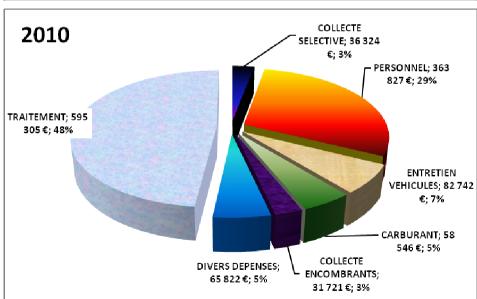
## **EVOLUTION DES COÛTS DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS DE 2008 A 2011**

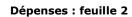


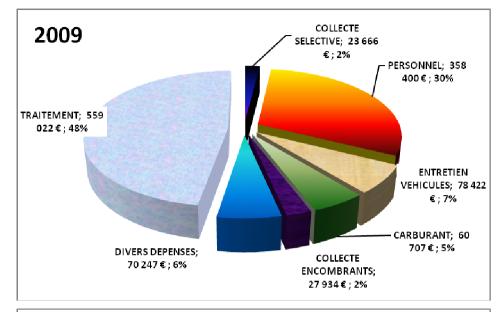
Dépense : Feuille 1

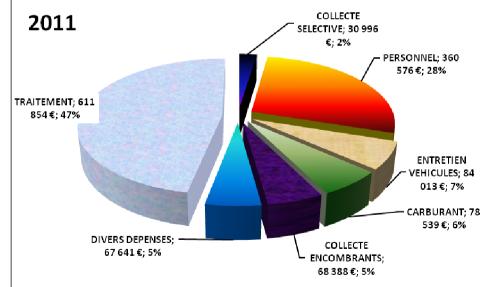
# REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS DE 2008 A 2011



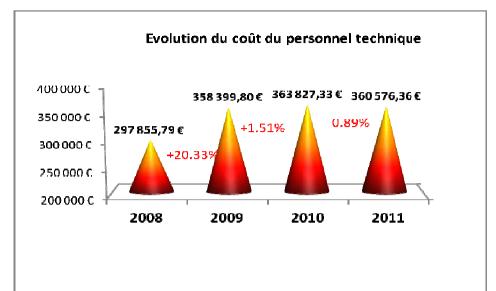


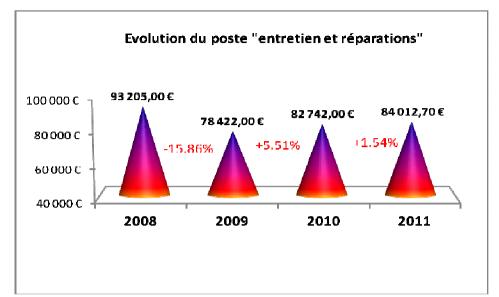


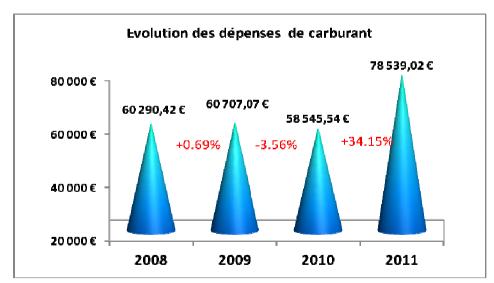




# EVOLUTION DES COÛTS DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS DE 2008 A 2011 DETAIL POUR CERTAINS POSTES







**Dépenses : Feuille 3** 

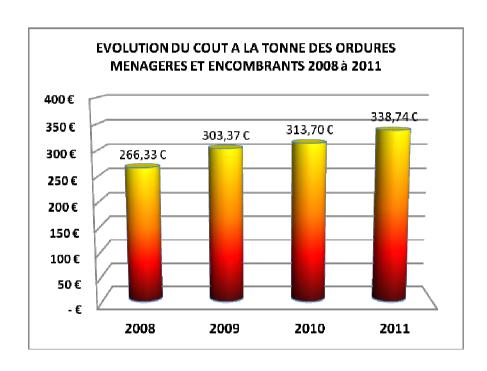
# EVOLUTION DU COÛT A LA TONNE DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS DE 2008 A 2011

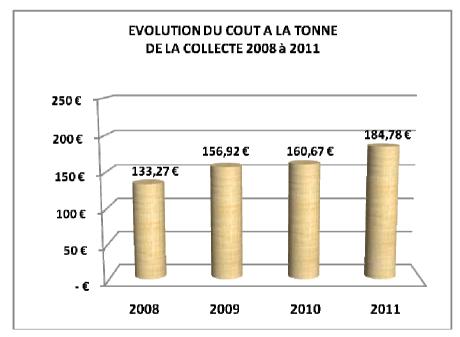
Le coût à la tonne a été chiffré de la façon suivante :

**FONCTIONNEMENT**: Prise en compte de l'ensemble des dépenses (l'exclusion de celles liées à la collecte sélective) y compris les dépenses non rattachés à l'exercice

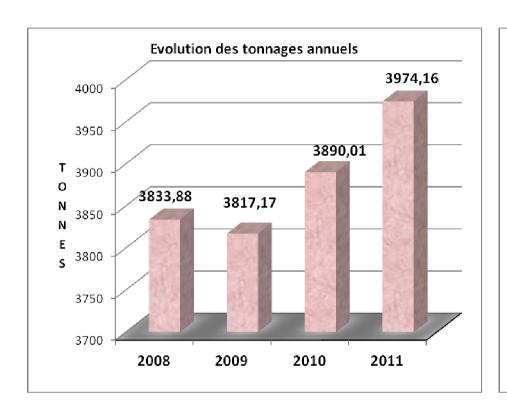
INVESTISSEMENT : Prise en compte du montant de l'amortissement annuel pour les achats de véhicules et de bacs

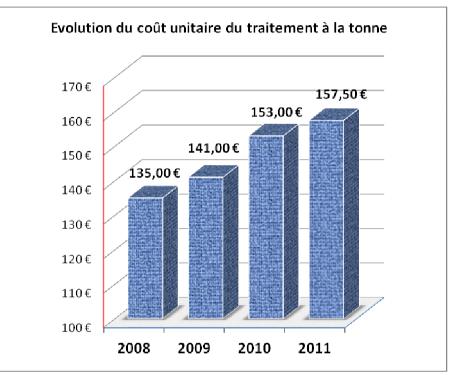
Prise en compte des autres dépenses y compris les dépenses non rattachés à l'exercice



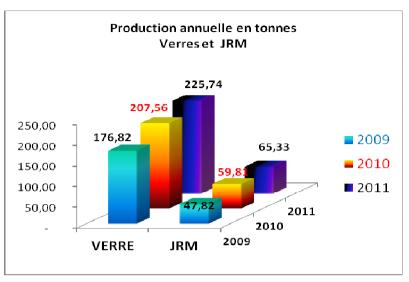


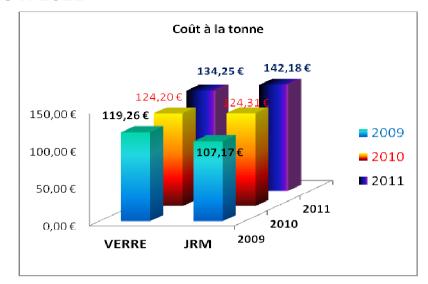
## **EVOLUTION DES TONNAGES ANNUELS ET DU COÛT UNITAIRE DU TRAITEMENT A LA TONNE DE 2008 A 2011**

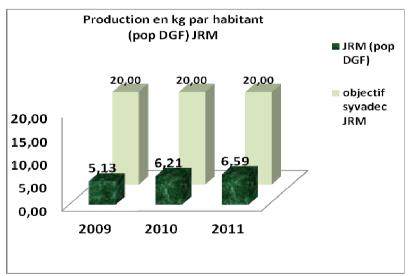


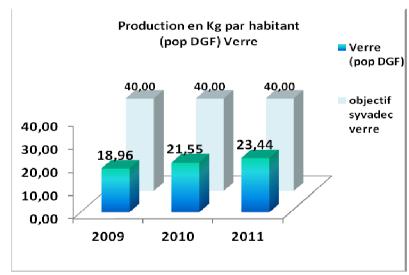


# COLLECTE SELECTIVE : EVOLUTION DU COÛT ET DES TONNAGES DE COLLECTE DU VERRE ET DES JRM DE 2009 A 2011







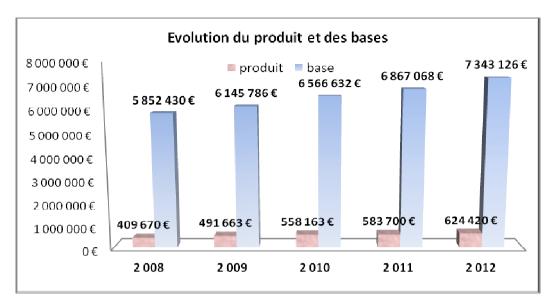


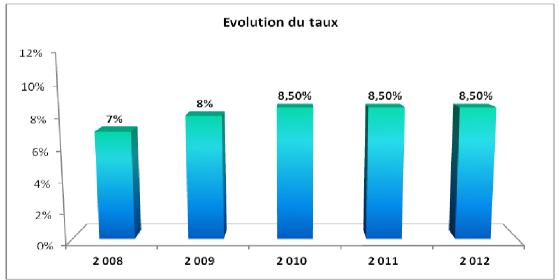
JRM: Journaux, Revues et Magazines

**Population DGF Cap Corse**: 2009: 9327 habitants - 2010: 9632 habitants - 2011: 9911 habitants

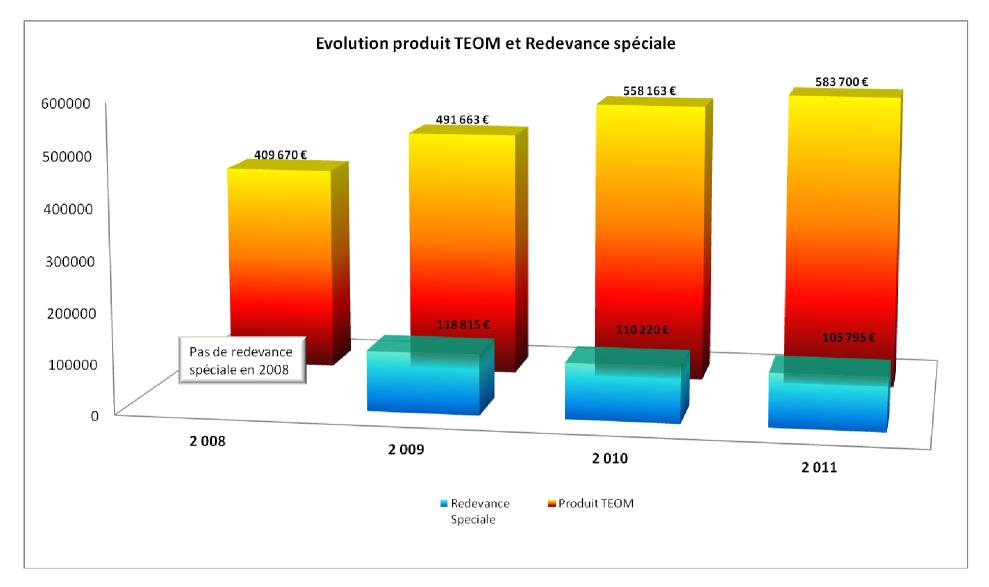
Dépenses feuille 6

#### **EVOLUTION DE LA TAXE ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES DE 2008 A 2012**





# **EVOLUTION DE LA TAXE ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES ET DE LA REDEVANCE SPECIALE DE 2008 A** 2012



Recette feuille 2

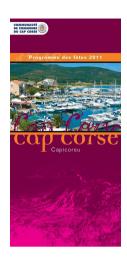
## **TOURISME ET CULTURE**

LES EDITIONS PROMOTIONNELLES

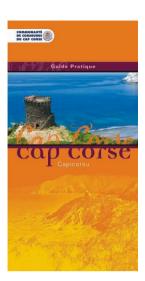
LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

LE SITE INTERNET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

#### LES EDITIONS PROMOTIONNELLES et LES INSERTIONS PUBLICITAIRES









DEPENSES 2011	PRESTATAIRES	MONTANT H.T.		
Conception				
sets de tables / programmes de fêtes / guides pratiques	Médiacorse	4 172.00 €		
Impression				
200 000 sets de tables / 8 000 programmes de fêtes	Imprimerie Sammarcelli	10 800.00 €		
20 000 guides pratiques				
Insertion publicitaire dans le Méditerranée Magazine été 2011	Milan Presse	1 090.00 €		

Ces documents de promotion de la micro région du Cap Corse sont diffusés auprès des professionnels du tourisme et dans les offices et syndicats d'initiative de la micro région.

#### LES SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS

Les subventions versées par la Communauté de Communes du Cap Corse concernent le soutien aux activités artistiques ou culturelles d'envergure intercommunale

DEPENSES 2011	PRESTATAIRES	MONTANT H.T.
Fiera di u vinu	Association A Cunfraternita	5 000,00€
Festival de musique d'Erbalunga	Association culturelle de Brando	5 000,00€
Concours international de chant lyrique de Canari	Association animation artistique du couvent de Canari	5 000,00€
Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Luri	Association A Cunfraternita	10 000,00€ (montant versé par la CAF à la CCCC au titre du Contrat Temps Libre)
Inventaire du patrimoine	Association Petre Scritte	5 000,00€
Total dépenses 2011		30 000,00€







### LE SITE INTERNET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

DEPENSES 2011	PRESTATAIRES	MONTANT H.T.
MAINTENANCE SITE INTERNET	CORSICAWEB	1 372.04 €
TOTAL		1 372.04 €



## **EDUCATIF**

**LE PROJET EDUCATIF LOCAL 2011** 

#### **LE PROJET EDUCATIF LOCAL 2011**

Le projet éducatif local du Cap corse permet de financer des activités concernant les enfants du primaire pendant le temps scolaire, peri-scolaire et durant les vacances.

Activités pendant le temps scolaire : *natation*, *échecs*, découverte de la lecture. Activités peri scolaire : *tennis*. Activités de l'ALSH de Luri ; découverte du patrimoine végétal ; Activités vacances : *voile* 

Le tableau suivant présente le montant global des dépenses sur ce programme et les ventilations par activités







Les enfants du Cap Corse dans le cadre des ateliers organisés par l'association Cap Vert

# PEL CAP CORSE 2011 BILAN FINANCIER: SCOLAIRE ET HORS TEMPS SCOLAIRE

ACTIVITE	TENNIS	CLSH LURI	VOILE	NATATION	NATATION	NATATION	NATATION	DECOUVERTE PATRIMOINE VEGETAL	DECOUVERTE ET APPRENTISSAGE DE LA LECTURE	ECHEC	TRAN	SPORT
-			-	ANIMATEUR	LOCATION OXYGENE	MATERIEL	CHAUFFE PISCINE	CAP VERT	CAP LECTURE	Ligue Corse des Echecs	TRANSPORT NATATION BASTIA	TRANSPORT NATATION MACINAGGIO
PERIODE												
janv-11	500,00											
févr-11	500,00										1 212,13	
mars-11	500,00										2 915,98	
avr-11	500,00											
mai-11	500,00					330,26						
juin-11	500,00	10 000,00		3 355,62		37,88			990,00	777,58		5 227,52
juil-11							1 463,04					1 853,11
août-11			1 400,00					300,00				
sept-11	500,00				300,01							
oct-11	500,00											
nov-11	500,00							180,00				
déc-11	500,00									548,88		
	5 000,00	10 000,00	1 400,00	3 355,62	300,01	368,14	1 463,04	480,00	990,00	1 326,46	4 128,11	7 080,63
		DEI	PENSES									
Activité Scolaire	Activités Extra- Scolaire et Péri- Scolaire	Transports	Subvention CLSH de Luri				TOTAL DEPENSES (engagées au 31/12/2011)					
7 803,27 €	6 880,00	11 208,74	10 000,00				35 892,01					

### **ANNEXES**

**SYNTHESE DU BILAN SOCIAL 2011** 

**COMPTE ADMINISTRATIF 2011** 

ORDRES DU JOUR DES CONSEILS COMMUNAUTAIRES ET AUTRES REUNIONS EN 2011

**SYNTHESE DU BILAN SOCIAL 2011** 

**COMPTE ADMINISTRATIF 2011** 

ORDRES DU JOUR	DES CONSEILS	COMMUNAUTAIRES	ET AUTRES REUNIO	NS EN 2011